



## **RESEAU ASSOCIATIF DES CONSOMMATEURS DE L'ENERGIE** **ENERGY CONSUMERS ASSOCIATIONS NETWORK**

Aut. N° 123/RDDA/C19/BAPP

Siège / Office : Rue Gallieni - Akwa

B. P / Po. Box. : 1903 Douala - Cameroun - Tel / Phone : +237 33 03 80 08 - 74 83 30 65 - 77 68 10 34 - 99 95 02 69  
Télécopie / Fax : +237 33 43 29 17 - E-mail : race-ecan@hotmail.com



### Sous le Voile des Revenus du Pétrole

Depuis 1977, le Cameroun est un pays producteur de pétrole. Malheureusement, plus de 30 ans après la découverte du premier bloc pétrolier, les consommateurs et la plupart des Camerounais se demandent aujourd'hui encore, où va l'argent du pétrole, comment il est géré et quelle est la part réelle de ce trésor naturel dans le développement du pays ?

Malgré le déclin observé de la production nationale de pétrole brut, l'économie et les finances publiques du Cameroun sont de plus en plus dépendants des revenus du pétrole (34,7% du budget en 2006). Hélas dans notre pays, le pétrole est resté pendant très longtemps la chasse gardée d'un cercle restreint du pouvoir politique autour de la Présidence de la République, qui continue d'ailleurs, à exercer une tutelle directe de la Société nationale des hydrocarbures (Snh).

Parler du pétrole au Cameroun, sous l'ancien régime et même pendant longtemps sous le nouveau, était presque aussi dangereux que l'évocation d'un sujet d'ordre politique. Dès lors, on comprend pourquoi l'or noir reste aujourd'hui encore, un sujet tabou et mystérieux pour plusieurs générations de Camerounais.

Ce n'est qu'après le marasme économique des années 80 et la dépréciation des prix des principaux produits agricoles d'exportation tels que le cacao et le café, sur injonction des institutions financières internationales et sous la pression des ongs et de certaines organisations comme l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie), que le gouvernement camerounais a accepté de lever un pan de voile sur la gestion des revenus du pétrole.

Malgré cette approche nouvelle des autorités sur la gestion de l'industrie pétrolière, beaucoup de consommateurs restent circonspects et dubitatifs à ce sujet.

#### La rente pétrolière en chiffres

Grâce à une légère hausse de la production nationale de pétrole en 2007 et surtout à la flambée du cours du baril du pétrole brut sur le marché mondial - qui se situe aujourd'hui autour de 100 dollars US - la Snh vient d'être classée meilleure entreprise camerounaise de l'année 2007 par l'hebdomadaire panafricain Jeune Afrique. Deux autres entreprises du secteur des hydrocarbures (Sonara et Cotco) occupent respectivement la deuxième et la troisième place dans ce classement. Aussi curieux que cela puisse paraître, cette embellie record du cours du baril n'a eu aucun effet concret sur le quotidien du consommateur ordinaire au Cameroun. Les prix au détail des produits pétroliers et du gaz à usage domestique connaissent depuis 12 ans une augmentation exponentielle. (Cf : entre 1995 et 2007 le litre de super à la pompe a augmenté de 32%, 29% pour le litre de gasoil et 46% pour le litre de kérosène, la bombonne de gaz de 12,5 kg est passée de 3800 Fcfa en 1998 à 6000 Fcfa en 2007, soit une augmentation de 58%). A titre de comparaison, l'essence coûte plus cher à Douala qu'à Cotonou au Bénin, pays non producteur d'or noir. C'est donc en toute logique que les consommateurs ont le sentiment de ne pas bénéficier des dividendes d'une ressource naturelle dont ils sont pourtant les légitimes propriétaires.

D'après plusieurs sources, les réserves pétrolières camerounaises sont aujourd'hui estimées à 700 millions de barils. Mais, selon la Snh, suite à l'épuisement des champs pétroliers, la production nationale serait en chute libre ; elle aurait baissé de moitié depuis 20 ans. De 39,4 millions de barils en 2004, elle est passée à 30 millions de barils en 2005, puis à 23,9 millions de barils en 2006 ; soit une baisse de 6,1% entre 2005 et 2006. Avec une production moyenne de 100.000 barils/jour, le Cameroun est désormais un petit producteur de pétrole après avoir occupé le peloton de tête des pays producteurs d'or noir en Afrique. Même le Tchad est passé devant nous, avec 225.000 barils/jour au tout début de l'exploitation à Doba et de Sedigui (les deux sites de production tchadiens). Certains observateurs pensent que les arguments tels que la mauvaise qualité et la décote du pétrole brut camerounais par rapport au brut de référence sur le marché de l'énergie, ou encore l'épuisement des champs pétroliers, ne suffisent pas à expliquer la baisse actuelle de la production nationale. Cette baisse contraste curieusement avec la hausse vertigineuse de la production des pays voisins comme la Guinée équatoriale ou le Nigeria. La production du Nigeria par exemple augmente de 3% chaque année, alors que la grande majorité des gisements qu'exploite ce pays se trouvent dans le bassin du delta du Niger, une zone de 75000 Km<sup>2</sup> qui se prolonge jusqu'au Cameroun et en Guinée équatoriale. En termes de revenus sonnants et réverbérants, la même Snh nous informe qu'en 2004, l'Etat a perçu environ 596 milliards de Fcfa, dont 267,147 milliards de Fcfa ont été versés au Trésor public, et 24,510 milliards de Fcfa dépensés.

**Association membre de l'OIC – Organisation Internationale des Consommateurs**

**Affiliate member of CI – Consumers International**

**Membre de l'Association internationale Droit à l'Énergie Sos Futur**

En 2005, le notre pays aurait tiré un peu plus de 790 milliards de Fcfa de sa production pétrolière, dont 380,775 milliards de Fcfa ont été versés au Trésor public. Toujours selon la Snh, en 2006, le Trésor public a reçu 425,9 milliards de Fcfa sur les 777,3 milliards de Fcfa de recettes équivalent à la part de l'Etat du Cameroun dans l'exploitation pétrolière. Pour l'année 2007, la Snh a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 54% et un résultat net de 20 milliards de Fcfa.

#### L'arbre qui cache la forêt

Derrière ces résultats mirobolants qu'on nous brandit, se cache une réalité plus perfide, celle de la mauvaise gouvernance du secteur aval de l'industrie pétrolière au Cameroun.

Comme par hasard, les chiffres susmentionnés ne donnent aucune indication sur la quantité totale de pétrole extraite au Cameroun et les parts respectives des compagnies étrangères bénéficiaires des concessions et de permis d'exploration et d'exploitation. En dépit de la loi, les contrats de concessions et de licences continuent à prévoir des clauses de confidentialité, dispositions qui sont faites pour dissuader les parties (notamment les compagnies extractives occidentales) à publier unilatéralement les chiffres exhaustifs de l'activité pétrolière au Cameroun. L'argent du pétrole est-il véritablement utilisé pour financer le développement et l'amélioration des conditions de vie des Camerounais, comme le prétend le gouvernement ? Les recettes générées par le pétrole arrivent-elles intégralement dans les caisses de l'Etat, sinon où vont-elles ? Que nous rapporte exactement le pipeline Tchad-Cameroun ? Quelle est la part des recettes non pétrolières dans les revenus dus à l'activité de production et de commercialisation du pétrole camerounais ? Avec un sous-sol aussi riche en pétrole comment comprendre qu'on se soit battu pour être éligible à l'initiative pays pauvres très endettés et qu'après nous avoir astreints à d'énormes sacrifices pendant plusieurs années, l'atteinte en avril 2006 du point d'achèvement de l'Ippte ne se soit accompagnée d'un soulagement notoire pour les consommateurs ? Sachant que cette ressource n'est pas inépuisable, quelle orientation économique le gouvernement préconise-t-il pour l'après-pétrole ? Quel est le bilan écologique de l'exploitation pétrolière au Cameroun ?

#### Prévarication, pillage et misère

Le nouveau régime pétrolier adopté le 22 décembre 1999 fixe un nouveau cadre pour les opérations de recherche et de production. Ce nouveau dispositif législatif encore appelé régime code pétrolier a introduit des aménagements fiscaux très avantageux pour les investisseurs. Malheureusement, l'adoption de ces mesures incitatives pour l'investissement a, en même temps, ouvert la voie à une exploitation effrénée du pétrole camerounais.

Selon un rapport de l'Itie sur le Cameroun, publié le 2 avril 2007, en 2005, les compagnies pétrolières ont déclaré avoir payé pour environ 78,3 milliards de Fcfa d'impôts sur les sociétés, dans le même temps, l'Etat du Cameroun, à travers la Direction Générale des Impôts, soutenait alors n'avoir perçu que 77,2 milliards de Fcfa. Soit un gap de près d'un milliard de Fcfa. En novembre 2006, la Cellule anti-blanchiment du ministère français de l'économie et des finances avait alerté la justice de ce pays des soupçons de « corruption d'agents publics » dans l'exploitation et la commercialisation du pétrole au Cameroun ; ces investigations visaient le groupe française Total. En effet, cette multinationale bénéficie d'une concession et d'une autorisation exclusives d'exploitation du pétrole au Cameroun ; selon la réglementation en vigueur, de tels avantages sont uniquement accordés par décret. La validité de ce type de contrat est de 25 ans pour les hydrocarbures liquides et de 35 ans pour les hydrocarbures gazeux. Plus précisément, le groupe Total a l'exclusivité de l'exploitation et de la commercialisation, pour son propre compte et celui de la Snh, des 2/3 des réserves pétrolières nationales. Les consommateurs de l'énergie au Cameroun se demandent quelle est la part du pétrole camerounais mal acquis dans les 9,58 milliards d'Euros (soit 6227 milliards de Fcfa) de bénéfices qu'a annoncé le groupe Total pour l'année 2007. Sur un autre chapitre, selon une source tchadienne, l'exploitation du pipeline tchadien qui traverse le Cameroun va nous rapporter environ 540 milliards de dollars US de royalties pendant toute la durée de ce projet.

Parallèlement à ces révélations au parfum de corruption, on note, une augmentation de la pauvreté (près de 70% de Camerounais continuent à vivre en dessous du seuil de pauvreté ou dans l'extrême précarité) et une aggravation de l'injustice sociale avec notamment des investissements insuffisants dans les secteurs de l'éducation et de la santé, l'accès difficile à l'eau potable et à l'électricité (le taux d'électrification est de 20% dans les zones urbaines et de 5% dans les zones rurales). Plus encore, malgré cette immense richesse naturelle, patrimoine de

tous les Camerounais, notre pays occupe le 144<sup>ème</sup> rang mondial sur l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (sur un total de 177 pays).

Par ailleurs, aucun acteur institutionnel du secteur aval de l'industrie pétrolière n'admet dans son fonctionnement, le principe de la consultation des organisations représentant les intérêts collectifs des consommateurs. Ces derniers ne sont pas associés dans les processus de prise de décisions dans ce secteur d'activité ; par exemple, il serait extrêmement laborieux de trouver un seul consommateur de produits pétroliers capable d'expliquer le mécanisme de calcul tarifaire en vigueur dans le secteur des hydrocarbures, pourtant les tarifs au détail leur sont les premiers appliqués. La Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (Csph) qui fait office de régulateur dans ce secteur, rechigne, elle aussi, à jouer pleinement ce rôle, parfois même lorsqu'il s'agit simplement d'informer les usagers. En dehors des fréquentes et inexplicables pénuries, c'est généralement à la station service, au moment de faire le plein de carburant (super ou gasoil) que l'automobiliste ou le transporteur ou encore la ménagère venue remplir son bidon de kérosène (pétrole lampant), qu'ils sont très souvent informés de l'augmentation du prix de détail de ces produits. Dans la plupart des pays producteurs de pétrole - et possédant par surcroît une raffinerie moderne - ces produits de consommation courante sont suffisamment subventionnés pour les rendre abordables et en faire profiter tous les citoyens. Au Cameroun où le coût de l'énergie pèse déjà très lourd sur le faible budget des ménages, par souci d'équité, le gouvernement doit aligner les prix de certains produits pétroliers sur le pouvoir d'achat des couches les plus modestes de la population.

On le voit, malgré l'adhésion en mars 2005 à l'Itie, la gestion du secteur aval de l'industrie pétrolière au Cameroun s'est aisément accommodée, depuis belle lurette, des mots tels que : opacité, prévarication et pillage caractérisé. Une bonne partie du flux financier généré par ce secteur d'activité est purement et simplement détourné. On peut affirmer sans risque de se tromper que le pétrole nourrit le système de corruption endémique qui a gangrené toutes les sphères du pouvoir politique et contaminé une large portion de la haute administration et des milieux d'affaires au Cameroun. Les consommateurs de l'énergie refusent de continuer à être des laissés-pour-compte de ce système de gestion maffieuse de la manne pétrolière.

#### Vérités et responsabilités

Alors que tout le monde sait que le pétrole ne coulera pas éternellement, on ne note pas un effort significatif de la part des autorités allant dans le sens de la réduction de la dépendance actuelle de l'économie nationale vis-à-vis de la rente pétrolière. Dans la perspective de l'après pétrole, aucune politique claire de diversification de l'économie n'est mise en œuvre, comme cela se fait déjà dans plusieurs pays plus gros producteurs d'or noir que le Cameroun. Tout est fait comme si cette ressource naturelle était inépuisable.

Au moment où le monde entier se mobilise sur les questions liées à la pollution et au réchauffement climatique persistant de la planète, dans notre pays, aucun bilan écologique de l'exploitation pétrolière n'est disponible ; alors que nul n'ignore les effets dévastateurs de cette activité économique sur l'environnement. La pêche devient impossible dans une grande partie des zones vouées à l'exploitation pétrolière. Par ailleurs, deux (02) grammes par litre de pétrole brut extrait retombe à l'eau avec des conséquences néfastes sur la faune et la flore marines ; sans compter les émanations dues aux opérations d'extractions proprement dites et les dégazages des bateaux pétroliers et d'autres cargos.

Les revenus faramineux qu'engendrent la production et la commercialisation de l'or noir au Cameroun ont, de tout temps, profité et continuent de profiter à une petite poignée de fonctionnaires concussionnaires issus des administrations et des structures d'Etat en charge de la gestion du secteur aval de l'industrie pétrolière. Ces agents publics agissent en complicité avec quelques auditeurs véreux et la vingtaine de multinationales opératrices actives de l'exploitation inconsidérée et de la spoliation des ressources naturelles de notre pays. Devant l'inertie des pouvoirs publics, les usagers et les populations vont s'organiser et revendiquer avec force, la prise en compte de leurs intérêts fondamentaux.

Nous demandons pour l'immédiat, un allègement de la fiscalité sur les produits pétroliers, ce qui pourrait entraîner la baisse des prix à la pompe. En outre, à l'instar de la réglementation en vigueur sur l'exploitation forestière, il serait juste que les retombées de l'activité pétrolière bénéficient en priorité aux régions riveraines des sites de production, ne serait que parce qu'elles sont les victimes directes des dégâts écologiques dues à cette activité. Toutefois, il est important de souligner que tous les Camerounais sont copropriétaires de l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays.

En dépit de l'injustice dont il est la source, nous n'allons pas, comme notre compatriote Etienne de Tayo, nous contenter de déclarer le pétrole maudit. Au contraire nous devons nous mobiliser massivement pour exorciser cette malédiction en agissant dans le sens de la réappropriation de ce bien commun. Le bien-être du consommateur et le développement économique du Cameroun passent, aujourd'hui plus qu'hier, par une gestion transparente et durable du patrimoine énergétique national et plus exactement, par une juste répartition des revenus issus de l'exploitation de notre sous-sol.

L'accès à l'énergie est droit essentiel et inaliénable !

Paul Gérémie BIKIDIK  
Président du RACE